



Communiqué de Presse (17/10/2011)

Lors du Conseil Municipal de Saint-Jean d'Illac en date du 10 octobre dernier, suite au vif débat relatif à la mise en place d'une ligne de crédit de trésorerie de 1 million € proposée par M. Fergeau et sa majorité, les élus d'opposition ont voté contre cette délibération. Cette décision montre combien les finances communales ont été fragilisées par la gestion de l'équipe en place. Au cours de l'échange, M. Fergeau a justifié cette décision au motif entre autres (voir Sud-Ouest du 12/10/2011) du fait que « le Ministère de la Défense Nationale ne paie plus ses loyers depuis janvier 2011... ». Je m'inscris, ainsi que l'ensemble des élus de mon groupe, totalement en faux par rapport à cette affirmation tendancieuse. Renseignements pris auprès de la Gendarmerie Nationale, confirmation m'a été donnée que les loyers ont bien été réglés, et ceci bien avant la date du Conseil Municipal. M. Fergeau ne pouvait pas ne pas connaître cette information. Il est regrettable qu'un Maire puisse tenir de tels propos à l'occasion d'un Conseil Municipal, et nous espérons qu'il s ne nuiront pas à la qualité des relations entretenues jusqu'à ce jour entre la Gendarmerie Nationale et les équipes municipales qui se sont succédées à Saint-Jean d'Illac.

Hervé SEYVE pour le Groupe d'Opposition « Initiatives pour Saint-Jean d'Illac »